

2010  
→ 202010 ANS  
de défenseDES LIBERTÉS  
ASSOCIATIVESCommuniquer  
**UNE HISTOIRE**  
~~UNE HISTOIRE~~  
de communiqués

<http://www.associations-citoyennes.net/> 10 €

## La très suspecte liberté d'association, pourtant condition de la démocratie

Les libertés sont toujours un enjeu. Leur défense est une tâche permanente. Car, tant du côté des gouvernants que du côté des puissances économiques, les libertés, que l'on dit soutenir, sinon garantir, sont suspectées d'être des gêneuses. Dans la lignée des revendications du MEDEF, la circulaire du 18 janvier 2010 du 1er ministre de l'époque a constitué une nouvelle mise en péril des libertés, plus précisément des libertés associatives. Ce n'était pas la première fois ni la dernière. Le CAC s'est mis en place à ce moment-là, parce que trop, c'était vraiment trop. Cette histoire a dix ans. Et quelle histoire ! La voici contée, récit d'un combat pour résister, proposer, continuer : une réflexion de fond sur la marchandisation et la financiarisation des associations, sur les libertés publiques, que des dizaines de communiqués illustrent.